



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# Séminaire régional sur les objectifs de développement durable à l'intention des Parlements d'Europe centrale et orientale



Chambre des députés  
Roumanie

Séminaire à l'intention des parlements d'Europe centrale et orientale organisé conjointement par la Chambre des députés du Parlement roumain et l'Union interparlementaire

**15 et 16 juin 2015, Bucarest (Roumanie)**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

*Projet de document en date du 20 avril 2015*

### 1. Lieu, date et programme

Le séminaire se tiendra les 15 et 16 juin 2015 au Parlement de Roumanie (Palais du Parlement), Salle des Droits de l'homme, niveau P (au rez-de-chaussée). Le lieu du séminaire est accessible par l'entrée principale située Place de la Constitution (entrée C1), où les plaquettes d'identification et les documents du séminaire seront distribués. Le projet de programme du séminaire est joint au présent document.

### 2. Participation

Le séminaire s'adresse aux parlements d'Europe centrale et orientale, comme suit : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Pologne, République du Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine. Chacun d'entre eux est invité à envoyer une délégation de quatre membres au maximum, paritaire et pluraliste (reflétant la représentation politique au sein du Parlement). Il est recommandé que les membres de la délégation soient des personnes directement actives sur les questions de développement dans le cadre de leur parlement.

### 3. Organisation des travaux

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux et enrichissants que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Après que les personnes-ressources auront présenté le point de l'ordre du jour, la parole sera donnée aux participants pour formuler questions et commentaires.
- b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de textes rédigés au préalable. Sous réserve des modalités que le Président pourra déterminer selon les circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre aux autres interventions.

### 4. Documents

Les participants recevront un exemplaire sur papier des exposés des personnes-ressources dès qu'ils seront disponibles. Dans toute la mesure possible, le Secrétariat de l'UIP établira des documents d'information sur les sujets de débat à l'intention des participants.

Les participants qui souhaitent distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table réservée à cet effet.

## 5. Langues de travail

Les langues de travail seront les suivantes : **anglais, français, roumain et russe**. Les délégations qui souhaitent avoir recours à d'autres services d'interprétation sont priées d'en informer les organisateurs au plus tard le **1er juin 2015**. Veuillez noter que quatre cabines d'interprétation supplémentaires seulement sont disponibles, et qu'elles seront affectées dans l'ordre des demandes.

## 6. Enregistrement

Les parlements invités sont priés d'adresser la liste de leurs participants au séminaire **au plus tard le 1er juin 2015**, à l'aide du formulaire d'inscription ci-joint aux adresses suivantes :

<p><b>Parlement de Roumanie, Chambre des députés</b> <u>Mme Irina Alecu</u> Secrétaire de la délégation roumaine 2-4 Izvor Str., District 5, Bucarest, Roumanie Courriel : <a href="mailto:ipu2015@cdep.ro">ipu2015@cdep.ro</a> Tél: +4021 414 22 26 Télécopieur : +4021 414 18 77</p> <p>- - <u>Mme Daniela Ghiță</u> Service du protocole 2-4 Izvor Str., District 5, Bucarest, Roumanie Courriel : <a href="mailto:dghita@cdep.ro">dghita@cdep.ro</a> Tél: +4021 414 14 84 Télécopieur : +4021 414 19 54</p>	<p><b>Avec copie à :</b></p> <p><b>Union interparlementaire</b></p> <p>5, chemin du Pommier case postale 330 1218 Grand-Saconnex Genève (Suisse) Courriel : <a href="mailto:postbox@mail.ipu.org">postbox@mail.ipu.org</a> Tél: + 41 22 919 41 50 Télécopieur : + 41 22 919 41 60</p>
---	---

## 7. Hébergement et réservations

La Chambre des députés (Parlement de Roumanie) a fait une réservation forfaitaire pour trois nuits (14, 15 et 16 juin) dans les hôtels indiqués ci-après. Les participants sont priés de remplir le formulaire de réservation et de le renvoyer dès que possible, et au plus tard le 1er juin 2015.

### Hôtels

- J.W. Marriott Bucarest Grand Hotel (5 \*)  
*10 minutes à pied du Palais du Parlement*
- Marshal Gardens Hotel (5 \*)  
*Transport assuré vers et depuis le Palais du Parlement*

Les réservations reçues après la date prescrite ne peuvent être garanties et dépendront de la disponibilité de chambres. Les demandes de réservation d'hôtel seront traitées dans l'ordre de leur réception. Les participants seront priés de régler leur facture directement à l'hôtel.

Veuillez bien noter que plusieurs conférences sont programmées à Bucarest au mois de mai.

## 8. Voyage, arrivée et départ

Tous les participants sont priés de communiquer les informations relatives à leur arrivée et à leur départ (date, heure, numéro de vol, etc.) sur le formulaire d'inscription.

La Chambre des députés de Roumanie accueillera les délégués à leur arrivée à l'Aéroport international Henri Coanda et organisera leur transfert entre l'aéroport et les hôtels. Le transport des délégués entre leur hôtel, le lieu du séminaire et les manifestations connexes sera assuré par les soins du Parlement hôte.

Les parlements qui participeront au séminaire devront prendre leurs dispositions de voyage et assumeront les frais correspondants, et autres coûts liés à la participation de leurs délégués.

Les horaires de transport seront disponibles au guichet d'information du Parlement hôte au Palais du Parlement et dans les hôtels susmentionnés.

## **9. Visas**

Un passeport en cours de validité est nécessaire pour entrer en Roumanie, à l'exception des ressortissants des pays de l'UE, qui peuvent être admis munis d'une carte d'identité nationale en cours de validité.

Pour obtenir des visas ou pour de plus amples renseignements sur la réglementation douanière, les secrétaires de délégation ou les participants sont invités à se mettre en rapport avec l'ambassade de Roumanie de leur pays.

## **10. Guichet d'enregistrement et d'information**

Un guichet d'enregistrement et d'information accueillera les participants sur le lieu du séminaire, en face de la salle des Droits de l'homme (niveau P), les 15 et 16 juin, selon l'horaire des séances du séminaire.

## **11. Sécurité**

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants seront tenus de porter leur plaquette d'identification en permanence lors de leur présence sur le lieu du séminaire.

Les participants seront priés de produire une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) lors de leur entrée dans le Palais du Parlement. Pour des raisons de sécurité, les participants devront s'attendre à des contrôles d'identité.

## **12. Conditions météorologiques**

Pour obtenir des informations sur le temps qu'il fait à Bucarest, veuillez consulter [www.AccuWeather.com](http://www.AccuWeather.com)

## **13. Réglementation monétaire**

La monnaie locale est le lei roumain (RON). Le taux de change est d'environ 4,5 RON pour 1 EURO.

Les principales monnaies d'échange sont acceptées par les banques, bureaux de change et hôtels ; la plupart des cartes internationales de crédit sont acceptées dans les commerces.

## **14. Services médicaux**

Pendant la durée du séminaire, des services de premiers secours seront disponibles sur place. Les autres services médicaux et ordonnances de soins seront à la charge des participants.